



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation du coût des carburants pour les ambulanciers.

Question écrite n° 45375

Texte de la question

M. Fabrice Brun appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences de l'augmentation du coût des carburants pour les ambulanciers. Le coût des énergies - auquel ce secteur d'activité est très sensible - s'envole avec les fortes hausses du gazole. Des incertitudes d'approvisionnement et des perspectives de pénurie aggravent la gestion opérationnelle aussi bien que financière de ces entreprises. Ces professions, contraintes par des tarifs réglementés, se retrouvent sans aucune marge de manœuvre bien qu'exerçant un travail nécessaire au bon fonctionnement du système de santé. La situation est certes exceptionnelle mais, suite à la crise sanitaire pendant laquelle ces entreprises se sont trouvées en première ligne, elle n'affecte plus seulement les marges des entreprises du secteur mais, bien souvent, leur survie. Il existe des propositions de mesures urgentes à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle : réduction des taxes sur les produits énergétiques, renégociation des conventions de tarif. C'est pourquoi il lui demande ce que sont les mesures que le Gouvernement compte mettre en œuvre pour répondre à cette situation dramatique du secteur ambulancier.

Données clés

Auteur : [M. Fabrice Brun](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45375

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2022](#), page 2631

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)